



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-07

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 038-213804768-20230320-2023_07-DE

S'LO

Séance du 20/03/2023

BD

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Etai(ent) présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

Procurat(ion)s :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme MATHIEU Emilie, Mme TODARO Marie-pierre

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. JOURDAN Jérôme

Date de convocation
14/03/2023

Date d'affichage

./././...

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, l'assemblée prend connaissance des résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier, comptable public.

Les résultats totaux des deux sections budgétaires sont les suivants :

Budget principal	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	-33 729.66 €	226 500.00 €	242 779.77 €	209 050.11 €
Fonctionnement	518 948.35 €	00.00 €	137 212.62 €	429 660.97 €
TOTAL	485 218.69 €	226 500.00 €	379 992.39 €	638 711.08 €

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECLARE** que les résultats du compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2022 et n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- **AUTORISE M. le Maire à signer le document correspondant.**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 038-213804768-20230320-2023_07-DE

S'LO

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Savas-Mépin

Le Maire, Bertrand DURANTON ,

